

Protégez votre retraite. Lutte contre la tentative de Bill Morneau d'imposer le projet de loi C-27 en catimini. Écrivez à votre député comme je l'ai fait.



Justin Trudeau
Premier ministre



Bill Morneau
Ministre des
Finances



Sven
Spengemann
Député libéral
Mississauga-
Lakeshore



Bob Waller
Retraité de
la SRC
Mississauga

**Dest. : campaign@VoteSven2019.ca; Sven Spengemann C.c. : justin.trudeau@parl.gc.ca;
BILL.MORNEAU@PARL.GC.CA; BILL.MORNEAU@CANADA.CA;**

Vendredi 16 août 2019

Sven,

Il y a quelque temps, je vous ai écrit au sujet de mes sérieuses préoccupations concernant le projet de loi C-27.

Comme vous le savez, il s'agit de la mesure législative déposée par le ministre des Finances, Bill Morneau, qui ajouterait les régimes de retraite à prestations cibles à la liste des options qui s'offrent aux employeurs sous compétence fédérale. À mon avis, ce projet de loi fait plus que mettre de tels régimes à la disposition des employeurs. Il les encourage ouvertement à convertir leurs régimes de retraite à prestations déterminées actuels (tels que le mien) en régimes à prestations cibles, réduisant ainsi considérablement leurs obligations financières.

Ce concept a d'abord été proposé par les conservateurs sous Stephen Harper, mais il a suscité tellement d'opposition de la part de participants à des régimes à prestations déterminées et de retraités, ainsi que d'électeurs soucieux d'équité, qu'ils ont abandonné leur mesure législative dans les semaines précédant les élections de 2015. C'est la première fois que ce projet est mort. Malheureusement, les libéraux sous Justin Trudeau ont repris l'idée et le ministre Morneau l'a lui-même déposé en Chambre sous la forme du projet de loi C-27. Dieu merci, sous le feu de nombreuses critiques, il a languie au Parlement et, selon toute probabilité, il mourra au feuillet d'ici quelques semaines lors du déclenchement des élections de 2019.

Cependant, ce que le ministre Morneau a été incapable de faire de manière législative parce que son projet de loi n'était pas en mesure de soutenir des débats ouverts à la Chambre des communes et sur la scène publique, il semble maintenant vouloir le faire de manière sournoise, par la porte arrière. Il se servirait de la procédure réglementaire du Bureau du surintendant des institutions financières, qui ne serait pas assujettie aux rigueurs de l'examen public et des débats parlementaires.

Il s'agit d'un comportement scandaleux et totalement contraire aux traditions démocratiques du Canada.

J'ai joint un rapport détaillé à ce sujet préparé par Howard Simpson, un ancien haut dirigeant de Radio-Canada et le représentant de l'Association nationale des retraités (ANR) de la SRC au sein de la Coalition canadienne pour la sécurité de la retraite. Il a été publié dans le numéro d'août 2019 de *CONTACT*, le bulletin de l'ANR, que j'ai également joint à la présente.

La Coalition représente plusieurs millions de retraités, dont je suis. Je suis tellement ébranlé par le comportement de M. Morneau que je suis forcé de reconsidérer sérieusement mon appui au Parti libéral dans le cadre de la prochaine campagne électorale, y compris l'opportunité de planter l'une de vos pancartes devant ma résidence. Le fait de soutenir les libéraux à la lumière des manœuvres du ministre Morneau équivaldrait à aiguiser le couteau d'une personne qui souhaite nuire à ma qualité de vie en ouvrant la voie à une réduction de mes prestations de retraite.

Je suis convaincu que je compte parmi les centaines d'électeurs de Mississauga-Lakeshore et les millions d'autres d'un bout à l'autre du pays qui se retrouvent devant le même dilemme. Nous croyons peut-être que les libéraux représentent le meilleur choix dans les prochaines élections, mais pas avec le projet de loi C-27 toujours en jeu. Le premier ministre Trudeau doit tirer les choses au clair et mettre fin une fois pour toutes à cette aberration.

Bob Waller
Mississauga-Lakeshore